Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des Francophones de Zoug et région (AFZ)

Vendredi 30 août 2019, au Gewürzmühle, St Johannes-Strasse 40, 6300 Zug

1. Ouverture de l'AG
   L'assemblée est ouverte à 19h30, 2 scrutateurs sont désignés.
   Les membres de l'association ont été informés de la date et du lieu de l'AG 2 semaine auparavant par courrier électronique.

2. Rapport annuel des co-présidents
   Jean-Philippe est présent et Alain Dougoud lit oralement le rapport annuel de l'année comptable 1er juillet 2018 au 30 juin 2019.
   L'année a été positive, on s'est retrouvé 4 fois pour les apéros, à 3 reprises au Gewürzmühle, soi pour l'assemblée générale le 7 septembre 2018, les crêpes en janvier 2019 et la soirée belge en mars 2019. Fin octobre 2019 on est allé manger les röstis au restaurant Höllgrotte, Baar qui comme d'habitude a été très apprécier par les membres, par contre la journée pizza au Fröschi du mois de juin a été remise à fin septembre à cause du mauvais temps et
   Le comité quand à lui il s'est retrouvé à 4 reprises pour organiser les soirées et les apéros.

3. Présentation des comptes
   Lionel Grillet présente les comptes de l'année comptable 2018/2019 qui boucle avec un déficit de **CHF 17.87** et qui présente l'état du patrimoine qui se monte à CHF 1'263.03.
   Raoul Cermeno, fait la lecture du rapport de révision de l'AFZ effectué avant l'AG et recommande l'approbation des comptes.
   Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Décharge du comité et du réviseur
   La décharge du comité et du réviseur est approuvé à l'unanimité.

5. Montant des cotisations
   Le montant des cotisations reste à CHF 20. —et les enfants de moins de 18 ans ne paie pas de cotisation.
   La cotisation annuelle est approuvée à l'unanimité.

6. Budget 2019/2020
   Lionel Grillet présente le budget pour l'année comptable 2019/2020, qui est approuvé à l'unanimité.

7. Modification des statuts de 'AFZ
   Ceux-ci ont été publié sur le site internet et se trouve dans l'annexe.
   Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

8. Election du comité

   Le comité actuel est :

Alain Dougoud	Co-président
Jean-Philippe Cremona	Co-président
Lionnel Grillet	Caissier
Laurence Thomazeau	Secrétaire

   Les membres du comité, nommé si dessous, sont réélus à l'unanimité :

Alain Dougoud	Président
Lionnel Grillet	Caissier
Laurence Thomazeau	Secrétaire

   Deux personnes se sont annoncées pour renter au comité et sont élues à l'unanimité :
   Bernard Minvielle
   Patrick Thomazeau

9. Election du réviseur des comptes

Raoul Cermeno	Réviseur des comptes
Françoise Koelten	Remplaçante

   Le réviseur et sa remplaçante sont élus et réélu à l'unanimité.

10. Programme annuel

    Date des soirées :

    - 28.09.19 Pizza au Fröschi
    - 25.10.19 Restaurant Blasenberg, Zoug-Zugerberg
    - 10.01.19 Soirée crêpes, Gewürzmühle
    - 27.03.20 Soirée belge, Gewürzmühle

    Date des apéros

    - 24.10.19 Bar 67, Bossard Arena, Zug
    - 12.12.19 Bar 67, Bossard Arena, Zug
    - 20.02.20 Bar 67, Bossard Arena, Zug
    - 23.04.20 Bar 67, Bossard Arena, Zug

11. Site internet
    Site inchangé

12. Fête fédérale de lutte 24-25 août 2019 /Bénévolat
    Mme Christina Chapuis organisé les « Chrampfer » pour la fête fédérale de lutte, 11 personnes se sont annoncées.

13. Questions / Divers
    Alain informe l'assemblée générale que le co-président, Jean-Philippe Cremona ne se représentent plus et Alain a déjà annoncé qu'il se retirera bientôt !
    Les co-présidents demandent que des membres de l'association s'annoncent pour reprendre la présidence et/ou rentrer dans le comité. (voir point 8)

    Pour des questions de protection des données, l'AFZ ne publie pas les adresses courriels de ces membres.

14. Mots de remerciement pour Jean-Philippe

    Alain remercie son Ami, Jean-Philippe pour ces 5 ans de co-présidence et lui remet une boite de sardines...

15. Clôture de l'assemblée générale
    L'AG est clôturée à 20h20.

    Repas :
    Le poulet au curry indien est préparé par Laurence et les desserts par Bénédicte, Christine et Laurence.

Zoug, le 7 novembre 2019 A. Dd